



AVIS PUBLIC

Aux citoyens de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery.

Avis public est donné de ce qui suit :

Une séance extraordinaire sera tenue le 24 janvier 2022
à 19h30 à la Maison du citoyen au 10, avenue Michaud.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du budget de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 janvier 2022.
2. Adoption du programme triennal d'immobilisation
3. Adoption du règlement # 2022-254 pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2022.
4. Levée

Les délibérations et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Saint-Marc-de-Figuery ce 10^{ième} jour de janvier 2022.

Martine Lachaine
Directrice générale et
Greffière-trésorière par intérim